



Pièces à apporter pour votre rendez-vous

- Carte d'identité des personnes à assurer
- Permis de conduire de chaque conducteur
- Si ACC, copie du carnet indiquant la fin de la conduite accompagnée
- Carte grise des véhicules à assurer
- Relevé d'information de l'assurance actuelle de chaque véhicule
- Contrôle technique des véhicules à assurer
- Pour complémentaire santé : attestation de droit.
- Les contrats d'assurances

Pour les professionnels :

- Extrait Kbis
- Si locataire des locaux : bail